



RAPPORT PUBLIC COMMISSION D'EXAMEN DES VOEUX

BTS TECHNICO-COMMERCIAL

OPTION : ENERGIE ENVIRONNEMENT

1 - Objectifs et attendus de la formation :

La section de Technicien supérieur Technico-commercial Energie Environnement est une formation en deux ans aux métiers de la négociation et de la vente, dans un domaine technique spécifique, celui des énergies.

Cette formation donne une double compétence technique et commerciale.

Cadrage national des attendus de la formation :

- S'intéresser aux technologies industrielles et aux relations commerciales,
- S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique, juridique et technique,
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client,
- Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés,
- Avoir de l'appétence pour des solutions techniques en relation avec les besoins des clients,
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet,
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.

2 – Données principales de la procédure 2020 :

Chaque année, un taux minimum de candidats boursiers et un taux minimum de bacheliers professionnels admis en STS, sont fixés par le recteur.

Pour 2020 : taux minimum de bacheliers professionnels : 45% (stable depuis 2018).
 taux minimum de candidats boursiers : 21%.

Pour une capacité de 30 places, le nombre de vœux confirmés est de 192 en 2020 contre 312 en 2019, soit une baisse d'environ 38%.

Les candidats titulaires du baccalauréat, non scolarisés ou en études post-bac représentent 30% de l'effectif total.

Les candidatures sont réparties de la façon suivante :

Capacité d'accueil totale : 30		Candidatures confirmées : 192	Rang du dernier appelé en 2019
Bac pro	14	59 (31%)	61/73
Bac techno	13	85 (44%)	102/129
Autres	3	49 (25%)	17/110

3– Modalités d'examen des vœux :

Les candidatures sont réparties par groupe selon la nature du baccalauréat préparé ou obtenu :

- ✓ le groupe « baccalauréats professionnels »,
- ✓ le groupe « baccalauréats technologiques »,
- ✓ le groupe « baccalauréats autres que professionnels et technologiques ».

Les candidats sont classés dans chacun des groupes par la commission d'examen des vœux (CEV) selon les critères quantitatifs et qualitatifs fixés par ses membres et listés dans le tableau synoptique ci-dessous.

Un traitement algorithmique, permettant de calculer une note globale à partir des moyennes des notes récupérées et des notes attribuées aux candidats par la commission CEV, a été mis en œuvre par la commission pour l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la CEV en fonction des critères définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La CEV s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier le mérite des candidatures.

4– Principaux enseignements - conseils et recommandations aux candidats :

La formation exige, pour l'ensemble du cursus, un comportement et une attitude adaptés au caractère professionnel de celle-ci.

Les étudiants doivent s'investir pleinement dans les périodes de formation en entreprise et pour cela rechercher activement un stage.

Ils doivent fournir tout au long de leur formation :

- Un travail en classe régulier et soutenu,
- Un travail personnel rigoureux,
- Une assiduité régulière.

5– Tableau synoptique des critères :

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur PARCOURSUP	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques quantitatifs	<p>les notes des bulletins de 1ère et de terminale de : français, mathématiques, physique-chimie, LVE anglais, enseignement professionnel, enseignements technologiques, économie-gestion / économie-droit</p> <p>les notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de Français du baccalauréat</p> <p>Les éléments quantifiés de la fiche avenir.</p>			Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matières scientifiques		Notes et appréciations	Très important
	Compétences en expression écrite		Notes et appréciations et prise en compte de la qualité rédactionnelle du projet de formation	Très important
	méthode de travail autonomie		Appréciations et Fiche avenir	Important
	acquis et savoir-faire professionnels ou technologiques : le cas échéant expérience professionnelle acquise en PFMP		Notes et appréciations et rubrique « activités et centres d'intérêt » / sous-rubrique « expérience professionnelle /stages »	Très important
Savoir-être	<p>Implication dans la formation, attitude face au travail</p> <p>Travail personnel</p> <p>Assiduité, comportement</p>		Appréciations des professeurs et fiche avenir : capacité à s'investir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet personnel et motivation		Projet de formation motivé et argumenté Fiche avenir : avis poursuite d'études	Essentiel
	Cohérence du baccalauréat avec la formation visée		Parcours scolaire (secondaire et supérieur pour les étudiants en reconversion)	Variable selon le parcours
Engagements, activités et centres d'intérêts, réalisations péri ou extra-scolaires			<p>Rubrique : Engagement citoyen</p> <p>Rubrique : Expérience d'encadrement et animation</p> <p>Rubrique : Pratiques sportives et culturelles si pertinents</p>	<p>Complémentaire</p> <p>Complémentaire</p> <p>Complémentaire</p>

A Fécamp, le 06/07/2020

Le Provisieur,